

A LA REPRISE DE LA SÉANCE,

L'hon. M. ROSE continue en ces termes :—Ce n'est pas sans beaucoup d'hésitation que je sollicite encore l'indulgence de la Chambre, après avoir occupé une aussi longue partie de la séance de cette après-midi, et je suis sûr que M. l'Orateur et la Chambre seront heureux d'apprendre que je compte donner à mes observations toute la brièveté possible. (Continuez !) Je sens, toutefois, que ma tâche ne serait qu'à demi remplie si je ne disais quelques mots de l'avenir. Dans mes observations précédentes, je me suis d'abord efforcé de faire connaître l'état des affaires de l'année courante ; ensuite, les relations financières des différentes provinces avec la Puissance, et quelle était la perspective à l'égard des dépenses et du revenu pour 1868-69 ; or, ce qui me reste à vous dire a trait aux nouveaux engagements que, d'accord avec la politique avouée du gouvernement, nous sommes sur le point de prendre ; à la question de savoir comment le pays pourra y faire face dans l'avenir et jusqu'à quel point nos ressources seront proportionnées à ces obligations sans imposer d'injustes charges au public. Je suis entièrement d'avis qu'au début de notre carrière nous devons y regarder à deux fois avant de nous lancer dans des entreprises qui ne promettent pas d'être profitables ; mais la construction du chemin de fer intercolonial, qui pourrait être de ce nombre, est reconnue par tous comme nécessaire. Sans elle l'Union aurait été impossible ; et toute observation à l'effet de justifier la dépense qu'elle va nécessiter serait par conséquent inutile.

Quant à nos relations avec la mère-patrie et tout ce qu'elle a fait pour nous, je ne crois pas, M. l'Orateur, qu'il y ait beaucoup à dire pour convaincre que nous devons contribuer, dans une juste proportion, aux frais de défense de la Puissance, en un mot que nous devons faire tout ce qui empêchera de devenir inutiles nos dépenses pour la milice.

Si nous voulons pourvoir à la défense efficace du pays, il est indubitable qu'il faut ériger des fortifications pour compenser notre supériorité numérique sur le champ de bataille.

Je me bornerai donc à énoncer les frais annuels, dans leur limite extrême, que coûtera la construction du chemin de fer intercolonial et des fortifications.

La Chambre connaît déjà le chiffre estimatif de ces entreprises, et je vais simplement faire l'exposé des déboursés annuels qu'elles occasionneront pendant les cinq années prochaines. Le chiffre estimatif des déboursés à faire pour le chemin de fer intercolonial, le fonds d'amortissement et les fortifications se décompose comme suit :—

Pour la 1 ^{re} année.....	(*)...	\$309,033
2 ^{me} "	(†)...	\$618,066
3 ^{me} "	(‡)...	\$927,100
4 ^{me} "	(§)...	\$1,236,133
5 ^{me} "	()...	\$1,289,666

* £63,500 stg. † £127,000 stg. ‡ £190,500 stg. § £254,000 stg. || £265,000 stg.